

LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE DE L'AMF

SOMMAIRE :

Les Français et les placements en actions p. 2-3 ■ Actualités p. 4

EDITO

Un retour des épargnants vers les placements en actions ?

L'AMF a constaté en 2017, pour la première fois depuis la crise financière, un certain rebond du taux de détention des actions (cf. la Lettre n°24 publiée en juillet 2017). Les comportements d'épargne sont-ils en train d'évoluer dans le contexte des faibles rendements de l'épargne garantie et des bonnes performances des marchés d'actions ?

Pour compléter son dispositif de suivi des comportements des épargnants, l'AMF lance son Baromètre annuel de l'épargne et de l'investissement. Ce nouvel outil permettra un suivi régulier de l'évolution des attitudes et des opinions vis-à-vis des placements financiers.

Les résultats de cette première édition montrent que les placements en actions constituent, pour de nombreux Français, une solution intéressante.

Interrogés sur leurs préférences en matière de placement, plus d'un tiers d'entre eux répond acceptent un peu de risque dans l'espoir d'avoir une meilleure rémunération.

Parallèlement, 28% des Français déclarent s'intéresser à la bourse et 44% pensent que les placements en actions sont les plus intéressants à long terme. Enfin, 56% d'entre eux pensent qu'investir en actions est une bonne idée pour diversifier leurs placements.

Les épargnants les plus enclins aux placements en actions (3 Français sur 10) sont aussi plus experts, plus optimistes et plus impliqués que la moyenne des Français. Ils sont 40% à envisager d'y souscrire au cours des 12 prochains mois (18% pour l'ensemble des Français).

Le nombre d'investisseurs pourrait ainsi augmenter significativement ces prochaines années.

Pour une bonne adéquation de leurs investissements et de leurs besoins, l'AMF veillera à la qualité du conseil fourni et à une information équilibrée sur les risques et les bénéfices de la diversification à long terme en actions. ■

FOCUS

Quels ont été les choix d'épargne gagnants ces 30 dernières années ?

L'AMF a comparé les performances réelles, entre 1987 et 2017, de trois placements : le Livret A, les obligations d'État françaises (coupons réinvestis), et les actions françaises du CAC 40 (dividendes réinvestis).

Les performances depuis 30 ans

Sous l'influence de la baisse continue des taux d'intérêt, les obligations ont affiché des performances exceptionnelles sur la période étudiée.

Entre 1987 et 2017, pour un placement ponctuel d'une durée de 10 ans, le rendement annualisé réel (net de l'inflation) s'est en moyenne élevé à 5,7% pour les obligations, 5,6% pour les actions et 1,3% pour le livret A.

Ces performances des obligations d'État ne seront pas reproduites dans les années qui viennent, compte tenu des niveaux actuels, très bas, des taux d'intérêt.

L'impact des frais et de la fiscalité

Pour se rapprocher des niveaux de rentabilité dont ont réellement bénéficié les épargnants, l'étude a pris en compte l'impact des frais et de la fiscalité. Ainsi, toujours sur la même période et pour des durées de 10 ans, il ressort que le rendement annualisé réel (net de l'inflation, des frais et de la fiscalité) s'est en moyenne élevé à 3,3% pour les obligations contre 2,7% pour les actions (et toujours 1,3% pour le Livret A).

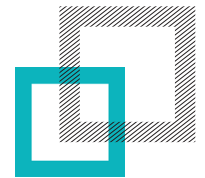
Les performances d'un portefeuille mixte

Toujours pour une durée de 10 ans, le rendement réel annualisé net de frais et de fiscalité d'un investissement ponctuel composé pour moitié d'actions et pour moitié d'obligations a été en moyenne de 3,6% par an. Ce résultat a été obtenu en vendant chaque année les titres qui ont sous-performé, afin de conserver l'allocation initiale.

L'étude met en évidence que le rééquilibrage annuel du portefeuille a produit sur cette période de meilleures performances que l'absence de rééquilibrage, que ce soit en cas d'investissement unique ou via des versements réguliers. ■

[Consulter l'étude sur la performance comparée des différentes stratégies d'épargne.](#)

Les Français et les placements en actions



Les premiers résultats du Baromètre¹ confirment que si une majorité d'épargnants préfèrent les placements garantis, 3 épargnants sur 10 se déclarent enclins aux placements en actions.

Une image constratée des placements en actions

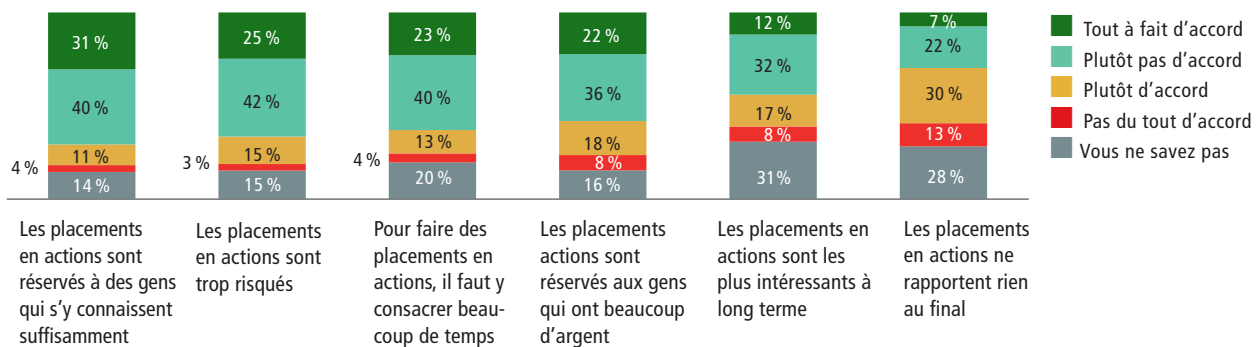
Dans les esprits d'une majorité de Français, la bourse n'est pas destinée au plus grand nombre : les placements en actions sont considérés comme trop risqués (67%) et réservés à ceux qui disposent de temps (63%), d'argent (58%) et de connaissances suffisantes (71%).

Parmi ceux qui sont d'accord avec ces affirmations, on trouve plus souvent les 50-64 ans et les femmes. Et plus généralement ceux qui sont inquiets quant à l'évolution de leur propre situation économique et financière.

Cependant, l'idée que « la bourse ne rapporte rien au final » est réfutée par une majorité de Français. Ils sont même 44% à penser que les placements en actions sont les plus intéressants à long terme, parmi lesquels une majorité d'épargnants disposant d'un patrimoine financier supérieur à 30 000 euros. Ceux qui détiennent des placements en actions (en direct ou via des fonds) sont 65% à le penser.

À noter que 3 Français sur 10 ne savent pas répondre à cette affirmation sur le rendement de long terme des actions.

Voici différentes phrases au sujet des placements en actions. Pour chacune, indiquez si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout d'accord ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018

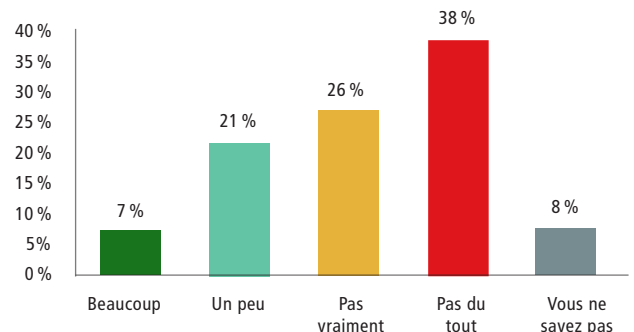
3 Français sur 10 expriment un intérêt pour la Bourse

Malgré les images parfois négatives véhiculées sur la bourse, les Français enclins aux placements en actions sont relativement nombreux. Ainsi, ils sont 28% à exprimer un intérêt pour la bourse.

C'est plus particulièrement le cas (47%) de ceux qui disposent d'un patrimoine financier de plus de 50 000 euros et des professions supérieures (cadres, professions libérales, 37%).

C'est aussi le cas de ceux qui sont confiants dans leur situation financière personnelle (43%).

Les placements en actions vous intéressent-ils ?

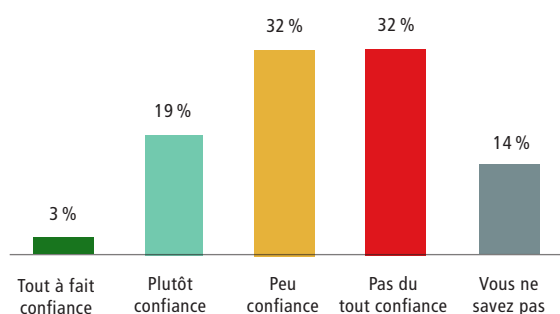


Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018

1. Pour plus de résultats, consultez le rapport complet du baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement.

Dans le même temps, si une majorité de Français (64 %) répond avoir « peu » ou « pas du tout » confiance dans les placements en actions, ils sont tout de même 22 % à répondre leur faire confiance.

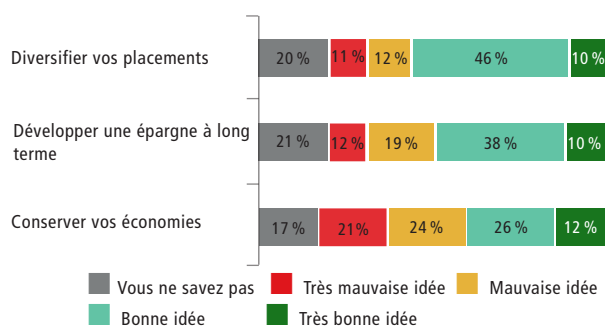
D'une manière générale, diriez-vous que vous faites confiance aux placements en actions (en direct ou à travers des fonds) ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018

Par ailleurs, 48 % des Français pensent que les placements en actions peuvent être « une bonne idée » pour développer une épargne à long terme. Ils sont également 46 % à y voir un bon moyen de diversifier leurs placements.

Pour vous, les actions sont-elles une très bonne idée, assez bonne, plutôt mauvaise, très mauvaise idée pour développer une épargne à long terme ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018

Près d'un tiers des Français se déclarent confiants pour sa situation économique et financière

Interrogés quant à leur propre situation économique et financière, 30 % des Français se sont déclarés confiants pour l'année qui vient.

Ce sont plus souvent les personnes les plus aisées financièrement et les jeunes.

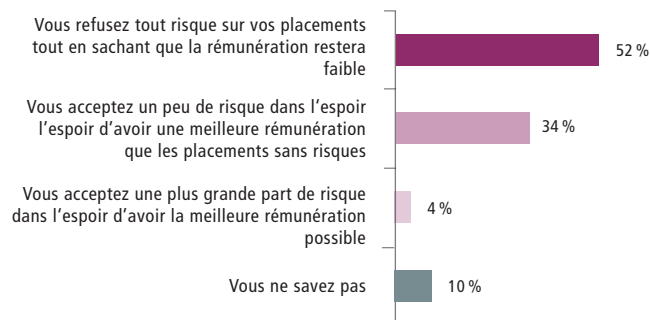
La situation est cependant contrastée, un tiers de la population (24 %) entretient une certaine morosité peu propice aux placements non garantis. ■

1 Français sur 3 peut envisager de prendre un peu de risque

Les attitudes face au risque de perte en capital sont bien connues : la majorité des épargnants préfèrent la certitude de récupérer son épargne à la possibilité de bons rendements.

Les résultats de cette enquête le confirment : si la moitié des Français opte pour la garantie de capital, au moins 1 Français sur 3 peut envisager un peu de risque pour ses placements.

Au sujet de la gestion de votre épargne et de vos placements, quel profil, dans la liste ci-dessous, vous correspond le mieux ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018

Le choix des mots

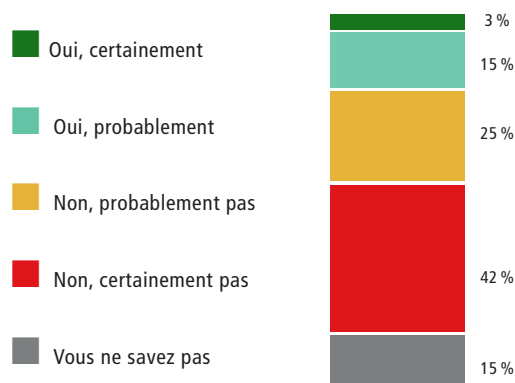
Lorsque les Français sont invités à raisonner en probabilités de préserver leur capital plutôt qu'en niveau de risque, ils sont plus nombreux à accepter la possibilité d'une perte. Dans ce cas, seul 1 Français sur 3 écarte toute possibilité de ne pas préserver intégralement son capital. ■

18 % des Français pourraient envisager d'investir en actions en 2018

Ce sont surtout des hommes, de catégories socio-professionnelles supérieures, âgés de 35 à 49 ans et disposant d'un patrimoine financier supérieur à 50 000 euros.

Ceux qui sont très confiants pour leur situation financière sont 44 % à envisager d'investir et même 14 % à en avoir l'intention « certainement ». ■

Au cours des 12 prochains mois, pourriez-vous envisager de souscrire des placements en actions ?



Source : Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement, janvier 2018



Les objectifs d'épargne : faire face à l'imprévu et la retraite

L'épargne répond prioritairement à deux types de préoccupations :

- faire face à des dépenses imprévues (8 Français sur 10) et anticiper les besoins liés au vieillissement, les problèmes de santé, le risque de perte d'autonomie (7 sur 10) ;
- préparer la retraite (7 sur 10).

L'objectif de préparation de la retraite est une préoccupation forte chez les Français disposant d'un patrimoine financier relativement important (au moins 50 000 euros). ■

Un tiers des Français déclarent mettre de l'argent de côté régulièrement

49% des Français mettent de l'argent de côté occasionnellement et 34% le font régulièrement.

C'est le cas notamment de 52% des Français qui envisagent de souscrire des placements en actions et de 50% de ceux qui sont confiants dans l'évolution de leur situation économique et financière. ■

La moitié des salariés épargne pour la retraite

48% des actifs déclarent épargner pour la retraite, dont 16% régulièrement. Parmi ceux qui épargnent régulièrement pour la retraite, on trouve 26% des 50-64 ans. Ce sont aussi souvent les détenteurs d'assurance vie (33% d'entre eux épargnent régulièrement pour la retraite) et d'épargne salariale (29%). ■

Une majorité de Français se dit à l'aise avec les placements

Beaucoup de Français ont le sentiment d'être à l'aise pour discuter avec un conseiller bancaire (73%). Ils sont également un peu plus d'1 sur 2 à se déclarer à l'aise pour lire un document d'information sur un placement (55%) ou pour juger de l'opportunité ou non de suivre les conseils en matière de placement (52%).

En revanche, moins d'1 Français sur 2 (42%) se sent à l'aise pour évaluer le niveau de risque des placements (52%). ■

43% estiment « s'y connaître »

Dans le même temps, les Français qui ont le sentiment de s'y connaître en matière de placements sont minoritaires (43%). Ce sont plus souvent des hommes (52%), de catégories socio-professionnelles supérieures (50%), dont le patrimoine financier est supérieur à 50 000 euros. Ce sont aussi plus souvent des personnes « confiantes » en leur situation personnelle. ■

La consultation du DICI

Seuls 4% des répondants déclarent avoir déjà utilisé un DICI (document d'information clé pour l'investisseur). 86% n'en ont jamais utilisé et 10% ne savent pas répondre à cette question.

Le DICI est le document à remettre aux épargnants qui investissent au travers de fonds et SICAV.

Les détenteurs de placements financiers (actions, obligations, fonds et SICAV), qui représentent 17% de l'échantillon interrogé, sont 9% à répondre avoir déjà utilisé un DICI. ■

Les placements préférés restent les placements garantis

Sans surprise, lorsque les Français sont interrogés sur leur choix s'ils avaient 10 000 euros à placer, leur préférence va aux livrets d'épargne, l'assurance vie en euros et à l'épargne logement. Ces placements sont choisis surtout pour la disponibilité des fonds et la sécurité.

17% des Français citent les placements financiers (actions, fonds, sicav...). Leur principal critère de choix est alors le potentiel de rendement. Ce sont souvent ceux qui détiennent plus de 50 000 euros de patrimoine financier (33%), ainsi que ceux qui sont préoccupés par le fait de disposer d'un capital en vue de la retraite (20%). ■

➤ Méthodologie du Baromètre

Le Baromètre AMF est une enquête annuelle sur l'épargne des Français, leurs objectifs, leurs choix préférentiels, leur perception du potentiel de rendement des différents placements et de leur risque. L'« appétit » pour la Bourse y est également mesuré.

L'échantillon interrogé, 1 200 personnes, est représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus selon le sexe, l'âge, la CSP, la région et le patrimoine financier.

Les questions abordées sont les suivantes :

- l'appétence à l'épargne et les attitudes générales des Français en matière d'épargne ;
- l'image des placements ;
- l'autonomie perçue, les sources d'information et de conseil ;
- les critères de choix ;
- les préférences face au risque ;
- l'image de la bourse et l'intérêt pour les placements en actions.

La première vague du Baromètre a eu lieu du 12 au 24 octobre 2017. Les réponses ont été recueillies par internet. ■